

Drôles de drones

Nicolas Sarkozy s'est intéressé à une démonstration d'un de ces petits appareils fort discrets, sans pilote, volant sans aucun bruit jusqu'à 300 mètres d'altitude, hauteur limitée par les règlements de l'aviation civile.

Cet "œil déporté", comme l'a expliqué au ministre Pascal Barguidjian, ingénieur et gérant de la société Technisolar choisie par la Sécurité civile pour tester le système, emporte des instruments d'optique qui diffusent "une image en temps réel".

Celle-ci est captée par une station au sol et permet aux spécialistes de visualiser l'état des lieux.

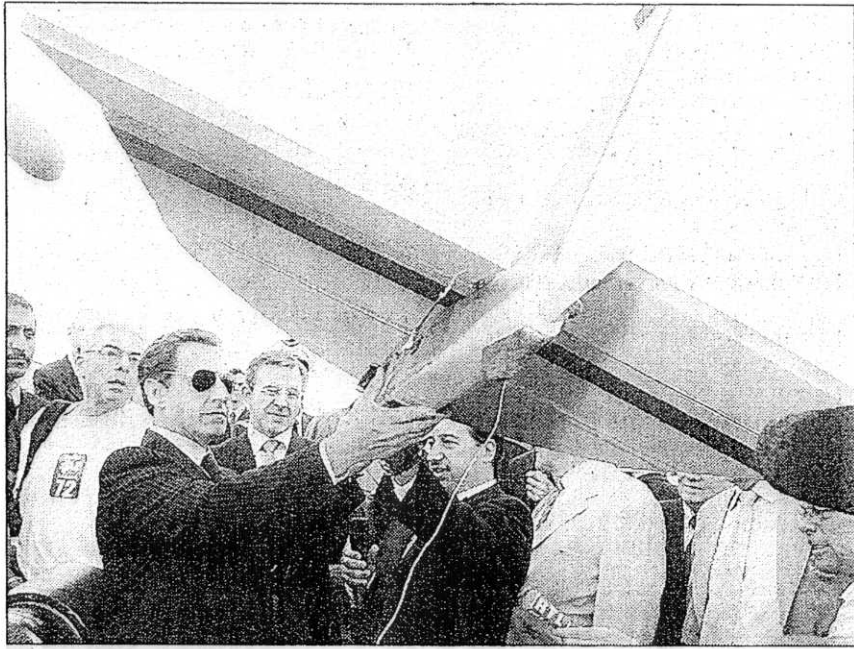
D'un poids de trois kilos, qui le rend toutefois "très sensible au vent", selon les craintes des officiers de la direction de la Défense et de la Sécurité civile, l'appareil peut voler jusqu'à 80 km/h.

Il peut aussi bien être piloté manuellement, depuis le sol, que voler selon un plan programmé sur mesure.

Il est aussi capable de rester en stationnaire au-dessus d'un objectif pré-défini ou choisi au gré du sol, et transmettre des photos numériques qui pourraient s'avérer "capitales à titre de preuves" pour identifier et poursuivre en justice d'éventuels pyromanes. □



Le ministre de l'Intérieur s'est intéressé à ce petit appareil qui pourra avoir un rôle décisif pour l'avenir. AGI / P.R.



Le ministre s'est montré particulièrement intéressé par les drones, qui permettent de surveiller des zones dans un rayon de 12 km.